

Bulletin municipal d'Asnois

Juillet 2013 * Bulletin N° 15

Le Mot du Maire

Depuis le dernier numéro du bulletin du Conseil municipal, plusieurs lois sont intervenues pour réformer l'organisation territoriale. Il a été créé un Conseiller départemental (pour remplacer le Conseiller général) qui aura pour assise un territoire beaucoup plus vaste que le Canton actuel et qui sera élu en binôme (une femme-un homme). Ceci signifie que notre Canton actuel de Tannay sera uni à au moins deux autres Cantons pour atteindre une population minimum fixée par la loi. Il est regrettable que nous n'ayons pas été consultés (élus-citoyens) pour ce projet. Pour l'instant, il ne s'agit que des Cantons : nous n'entendons plus parler de la réunification des Communautés de Communes. Il est certain que nous ne pouvions pas rester sur une organisation identique datant de plus de 200 ans ; il faut cependant être très attentif quant à la place de la ruralité dans ce nouveau découpage qui risque d'affaiblir nos communes rurales. Il me semble que la constitution de Communautés de Communes a permis de faire un grand pas dans la réorganisation de nos structures et surtout dans leur maintien. Il est important que nous restions très vigilants à l'avenir. En effet, nous avons actuellement un mode de fonctionnement efficace avec une Communauté de Communes très dynamique et il ne faudrait pas que cette dernière soit remise en cause. Le Conseil municipal et moi-même veillerons à garantir les intérêts de notre commune à travers ceux de la Communauté de Communes.

***Je vous souhaite de passer un bel été, de bonnes vacances et,
pour ceux qui partent, d'agréables séjours.***

Contact :  5 rue du Château – 58190 ASNOIS
 03 86 24 28 33
 communeasnois@wanadoo.fr

Horaires : le lundi, de 8 h 30 à 12 h 00
le vendredi, de 17 h 30 à 19 h 30

Le Conseil municipal

Le budget 2013

Le Conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2013. Grâce à de bons résultats 2012 (+ 24 567,20 € de résultat de fonctionnement à reporter sur 2013), il nous a été possible de prendre les décisions suivantes :

- ✚ pas d'augmentation des taux d'imposition : la seule augmentation que vous verrez est celle de l'augmentation des bases par l'Etat.
- ✚ Changement du compteur d'eau, place des fêtes pour un montant de 552, 53 €.
- ✚ Réfection de la rue de l'église : 10 900,00 € (entièrement pris en charge par des subventions). Les travaux, sous maîtrise d'œuvre par la Communauté de Communes, devraient débiter à l'automne.
- ✚ Remplacement de la porte du logement communal : 2 795,39 € (travaux entièrement subventionnés).
- ✚ Mise en place d'un chauffe-eau électrique pour la mairie : 1 445,42 € (pas de participation financière de la commune).
- ✚ Réparation d'une table sur la place des fêtes : 589,27 €.
- ✚ Travaux dans les forêts communales : 968,76 €.

Bien que ce taux d'imposition ne relève pas du conseil municipal, il nous a paru important de rappeler que cette année encore, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va, pour la 4^e année consécutive, baisser passant de 11,5% à 10,75 %.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a décidé de lancer un projet de réalisation d'une maison de santé. Cette maison de santé se situera à Tannay, dans le bâtiment qui accueillait autrefois le SUPER U. Il est encore trop tôt pour parler de budget mais cette opération se fera grâce à de multiples subventions. Cette maison accueillera les médecins généralistes du canton ainsi

qu'un cabinet d'infirmière, de kinésithérapeute et peut être d'autres professionnels à venir.

Pour ce faire, le Conseil municipal a dû approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes permettant, dans un premier temps, l'achat du bâtiment.

Le projet éolien

C'est un feuilleton à rebondissements !



Nous vous informions en effet dans le dernier bulletin du refus de notre dossier de ZDE par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Préfecture de Nevers, en raison de notre proximité avec Vézelay. En date du 11 mars 2013,

Philippe NOLOT, Président de la Communauté de Communes « La Fleur du Nivernais » a saisi la Préfecture d'un recours gracieux en vue du réexamen de notre dossier. Le 29 mai dernier, la Préfète, Michèle KIRRY, a accepté de revoir cette décision et de « *retirer l'arrêté de refus* », considérant en effet que « *l'éloignement du site*

de Vézelay (18 kms) inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'absence de toute co-visibilité, depuis la commune de Vézelay, sur la ZDE proposée, celle-ci est compatible avec les enjeux qui s'attachent à la protection de ce site ».

Ce dossier doit maintenant être instruit des demandes de permis de construire et de la demande présentée au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, en fonction du nombre, de la localisation et des caractéristiques des éoliennes.

Nous vous tiendrons évidemment informés des conclusions et avis qui seront donnés -au cours de ces ultimes étapes- à notre projet.

AFFAIRE A SUIVRE !

Tri des déchets

Ainsi que vous avez pu le constater, les bacs du **Point d'Apport Volontaire** (PAV) situé à l'entrée d'Asnois ont dû être retirés à cause de l'incivisme d'un petit nombre de personnes qui en avaient fait une vaste poubelle à ciel ouvert en y déposant toutes sortes d'ordures de façon anarchique et illégale. L'insalubrité et la nuisance au paysage qui en résultaient ont amené le Conseil à décider d'enlever purement et simplement ces bacs, pourtant commodes si on les utilise à bon escient. Il est regrettable que pour quelques individus sans scrupule, la population soit privée de ces bacs de proximité ... mais qu'on se console, notre entrée du village a retrouvé tout son charme champêtre.

Nous sommes heureux d'ajouter que, lors du dernier Conseil Communautaire, il a été reconnu que globalement les opérations de tri s'effectuaient dans l'ensemble de nos communes de façon sérieuse et satisfaisante ... à tel point qu'en 2014 la taxe d'Assainissement va diminuer pour la 4^e année consécutive (de 11.5 % à 10.75 %) : félicitations à vous tous mais ne relâchons pas nos efforts.

Vie de la Commune

Les festivités de l'été

✚ Le samedi 15 juin

s'est tenue, sur le terrain des fêtes au bord du canal, la 9^e édition des **Feux de la Saint-Jean**. Organisée par le Comité de Comice, cette manifestation a été -une fois de plus- une totale réussite : tous les ingrédients étaient au rendez-vous :

- du côté des agapes, la célèbre *pierrade* de charolais a tenu toutes ses promesses et 500 repas ont été servis ;
- pour la musique, deux excellents groupes : « la Petite Moisson », folklore traditionnel et « Groove Action », pop-rock, ont animé toute la soirée et entraîné sur la piste de nombreux danseurs ;
- enfin, le moment attendu par tous : l'embrasement de l'imposant bûcher de 7 mètres de haut en même temps que les étoiles scintillantes et multicolores d'un feu d'artifice illuminaient le ciel ...
- ... le tout, baigné par une douceur estivale que nous n'osions plus espérer.

Ce soir là, Asnois a plus que quintuplé sa population ! Preuve du succès incontesté de cette jolie fête de l'été. Un grand bravo aux organisateurs.

✚ Le samedi 13 juillet

Nous avons retrouvé notre feu d'artifice ! Asnois, privé de feu d'artifice pendant 2 ans pour des raisons économiques, puis climatiques, l'a enfin cette année retrouvé. Toujours réputé dans la région et proposé par le Comité des Fêtes, il a célébré dignement la **Fête Nationale**. Evidemment, et selon la tradition, un bal disco a prolongé la soirée et un stand de crêpes et une buvette ont été assaillis par les plus gourmands. La soirée a été une belle et vraie soirée d'été et, comme à l'accoutumée, nos visiteurs n'ont pas été déçus.



✚ Le dimanche 14 juillet



A côté de la traditionnelle « percée du fût » et des jeux pour les plus jeunes, le 14 juillet a revêtu cette année une animation particulière : en effet, l'Association FLOTESCALE, organisatrice pour la 3^e année consécutive de la grande **Fête du Flottage** qui a connu son point d'orgue à Clamecy les 20 et 21 juillet, a décidé cette année de lui donner encore plus d'envergure en y

associant « **le Flottage en fête sur le Canal du Nivernais** ». Afin de promouvoir les attraits, souvent méconnus, de notre région, un train de bois de 36 mètres de long entreprend un périple de 5 semaines, du 7 juillet au 11 août, sur le Canal du Nivernais. Parti du Port de Chaumot/Corbigny, il a fait escale à Tannay, puis à **Asnois**

Rappel

A compter du 1^e septembre prochain, vous devrez présenter un pass d'accès à la déchetterie.

Si vous n'avez pas encore retiré ce pass à la déchetterie, il est maintenant à votre disposition à la Mairie.

Attention : à partir du 1^e septembre, le gardien aura la consigne de refuser tous les usagers non munis de pass).

Les Asnoisiens et leurs amis
ont su faire bon accueil
à ces sympathiques navigateurs
et ont été nombreux à entraîner leurs mollets sur
l'un des 12 fauteuils du pédalo.

**Il est encore possible d'accueillir des
passagers et pédaleurs sur le pédalo pour un
tour sur le canal du Nivernais
tout le long de son parcours.**

S'inscrire sur l'adresse mail
flotescale11@voila.fr

le 14 juillet. Il était accompagné par un pédalo géant de 20 mètres de long actionné par 12 pédaleurs. Le périple s'est poursuivi par Villiers, Chevroches et Clamecy où il s'est trouvé pour la fête du Flottage ; ensuite, il doit conduire les 2 engins flottants jusqu'à Auxerre avant de revenir sur Clamecy pour la Descente Bidon les 10 et 11 août.

✚ Le dimanche 28 juillet,

la **Fête de la Saint Loup**, avec au programme, cette année encore, son déjeuner champêtre et le bal, animé par Patrick Robin : on ne change pas une équipe qui gagne !

✚ Les samedi 17 & dimanche 18 août,

le **Comice agricole 2013** se déroulera cette année à **Brinon sur Beuvron**.

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés

Le 17 mars 2013

Raymonde PLAISANCE, à l'âge de 101 ans

Le 5 juin 2013

Georges GREFFIER

Le 15 juin 2013

Paulette FLEUREAU veuve LEFEVRE, dite Lolette

*Nous partageons notre peine avec leurs proches
et leur présentons nos très sincères condoléances*

Il a vu le jour

Le 28 février 2013

Théo RODRIGUEZ

*Nous félicitons les heureux parents : Joël, Conseiller Municipal, & Pétro,
et formulons pour le bébé tous nos vœux de santé et de bonheur.*

Ils ont choisi Asnois

Sabrina GRESLE & Cléa,

Jacques BARBIER, Stéphanie CAILLIAUX & leur fille Lina

viennent de s'installer dans notre village : nous leur souhaitons la bienvenue.

Si Asnois nous était conté ...

Dans le patrimoine local, nous osons aujourd'hui faire figurer le « **parler** » de nos Aînés ; en effet, jusqu'aux années 70, les anciens conversaient entre eux couramment en patois ; les jeunes, eux, le comprenaient mais n'en utilisaient de temps à autre que quelques mots. Dans les décennies suivantes, l'entrée de la télévision dans la plupart des foyers, la disparition progressive des anciens ont fait pratiquement s'éteindre l'usage de ce « parler ».

Nous voulons -pour quelques trop courts instants de lecture- le faire revivre dans notre mémoire collective. Toujours efficaces, souvent imagés et truculents, savoureux, parfois même poétiques, les quelques vocables que nous vous proposons ici fleurent bon le pays.

Agoué Las, fatigué -

Aqueuti Fatigué, sans énergie-

Arcandier Bon à rien, fainéant, oisif, maladroit -

Bassie Evier de pierre faiblement creux
ménagé sous la fenêtre et
déversant à l'extérieur -

Beurlaud Simplet, idiot, fou -

Cafourniot 1. Recoin, 2. Local clos, bas de
plafond, encombré, 3. Mesquin -

Chite-toi ! Assieds-toi ! -

Ch'ti 1. Petit, 2. Méchant -

Débêtir Déniaiser, mettre au courant -

Dégneller Mettre en lambeaux -

Egoué 1. Repus, rassasié, dégouté, 2. Saoul -

Embergnaud Importun -

S'empiger	Se prendre les pieds dans quelque chose, trébucher -
Entreuille	Remuer, chercher, farfouiller
Feurtasser	1. Manifester une activité désordonnée, 2. Fouiller avec précipitation -
Foué	Foire -
Gauger	Patauger -
Guenillou	Pauvre type, romanichel -
Jigourner	Secouer -
Lambi	Alambic -
Marco	Chat, matou -
Le meune	Le mien -
Mincer	Bousiller, broyer, déchirer -
Nez d'beu	Lourdaud -

Nonnon	Oncle -
Oisse	Pie -
Ours (c'est de)	Ce type est désagréable -
Patter	Etre collant -
Peut	Laid, méprisable, désagréable -
Pouélée	Banquet de fin de moisson -
Queurer	Nettoyer les écuries -
Queuton	Trognon -
Rabicoïn	Coin, cagibi -
Rebeuiller	Farfouiller, mettre du désordre -
San'hié	Sanglier -
Soué	Soif -
Treuffe	Pomme de terre -
Viouner	1. Foncer, aller vite, 2. Valser, 3. Tourner, virevolter -



*Montez, montez dans ma béroutte !
Par des biaux détours qué j'counnaïs,
En évitant choc et piroutte
J'vous f'rai visiter l'Nivarnais ...*

*J'prenons tantout la sente étrouète
Où l'épine agratigne el'nez.
Et tantout, d'façon maladouète,
La route où, sans but, vous flanez !*

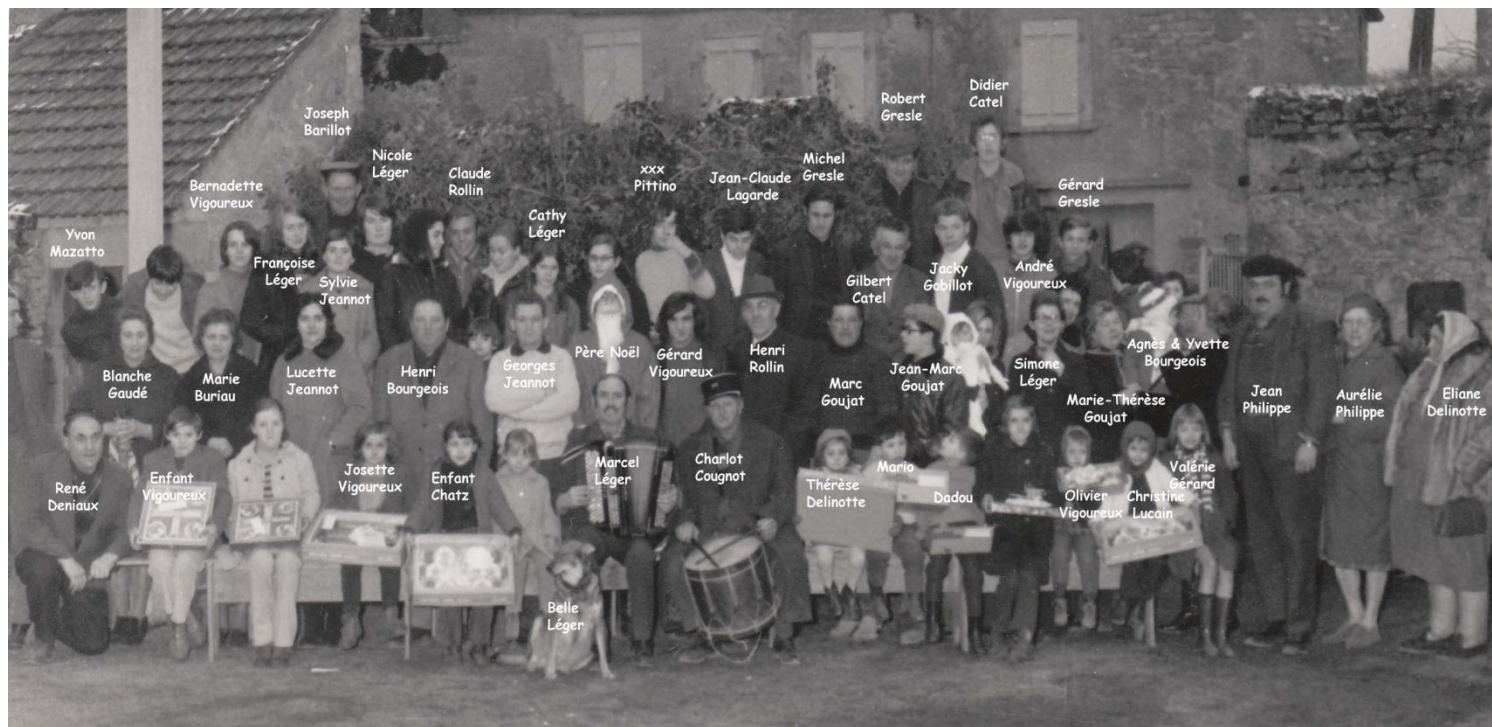
*Monter dans mon pouv' véhicule
Vous paraîtra p'tét ridicule ? ...
Mais c'est l'carross' des culs terreux ...*

*A soun allure, à sa cadence,
J'laissions s'dévider l'existence ...*

*A vous de jouer maintenant ...
... et -au gré de vos souvenirs- d'enrichir ce petit glossaire !*

Asnois... au bon vieux temps !

Avez-vous reconnu ces participants à la fête de **Noël 1971** ?
Si vous pouvez compléter, voire corriger,
nous vous en remercions vivement !



Et maintenant ... qui sont ces joyeux asnoisiens qui fêtent traditionnellement le 14 juillet ? En quelle année ?



Photo aimablement confiée par Marcel Léger

Imprimé par nos soins